

Quelques ressources

- Claire Fourcade, *Journal de la fin de vie*, Fayard, 2025.
- Dr Alexis Burnod, *Fin de vie, le cas de conscience*, éditions de l'Observatoire, 2024.
- Erwan Le Morhedec, *Fin de vie en République*, Cerf, 2022.
- Henri de Soos, *L'impasse de l'euthanasie*, Salvator, 2022.
- Damien Le Guay, *Quand l'euthanasie sera là*, Salvator, 2022.
- Pierre Jova, *Peut-on programmer la mort ?*, Seuil (Libelle), 2023.
- AA. VV. « Choisir sa mort ? », *La Croix* (à vif).
- Bruno Dallaporta & Faroudja Hocini, *Tuer les gens, tuer la terre, passion euthanasique et crise écologique*, Compagnons, 2024.
- Matthieu Noli, *Chroniques euthanasiques*, Salvator, 2024.
- Fin de vie : Mgr Vincent Jordy, vice-président de la CEF réagit à l'idée d'un référendum, CNews, 5 juin 2024.
- Fin de vie : « On ne peut pas parler de fraternité quand on répond à la souffrance par la mort », Mgr Rougé, France Inter, 11 mars 2024.
- Fin de vie : prendre la mesure du projet de loi, KTO, 30 avril 2024.



Consultez le dossier
« Fin de vie : que dit l'Église ? »



La Conférence des évêques de France réaffirme **son opposition à la mort provoquée** et rappelle l'urgence de **donner la priorité aux soins palliatifs**.



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE

L'interdit de tuer structure nos sociétés

Légaliser l'euthanasie et le suicide assisté, c'est inscrire au cœur de notre société la possibilité de donner la mort sous conditions.

L'Église est au plus proche des malades

Ce sont **800 aumôniers**,
1500 bénévoles dans les hôpitaux,
5000 visiteurs des malades à domicile et en EHPAD mobilisés pour la fraternité.

La véritable question soulevée par ce débat n'est-elle pas le sens profond que notre société donne à la vie ?

Une loi sur l'euthanasie et le suicide assisté qui ne dit pas son nom

Euthanasie : le fait de donner sciemment et volontairement la mort.

Assistance au suicide : consiste à donner les moyens à une personne de se suicider elle-même, en absorbant un produit létal qui lui a été préalablement délivré¹.

Suicide assisté : aide active d'un tiers pour l'administration de la substance létale lorsque la personne qui souhaite mettre fin à son existence n'est pas apte à le faire en raison de son état physique.

¹ Définition issue de l'avis n°121 du CCNE du 13 juin 2013.

La seule réponse de fraternité : priorité aux soins palliatifs

Les soins palliatifs répondent à cette demande d'être soulagé et accompagné dans sa fin de vie. Depuis la loi du 2 février 2016, les patients se sachant condamnés, notamment dans de grandes souffrances, peuvent demander l'accès à une sédation profonde et continue jusqu'au décès.

Un risque pour les soignants : « la main qui soigne ne peut être la main qui tue ». Accompagner par la mort n'est pas un soin.

Légaliser l'euthanasie ou le suicide assisté : quelle sera la prochaine étape ?

L'évolution des législations étrangères montre que le champ d'application de l'euthanasie et du suicide assisté s'élargit au fil du temps :

- **Belgique** : dès la première loi de 2002², patients non en phase terminale, certaines maladies psychiques incurables, et extension aux mineurs en 2014³.
- **Oregon** : proposition de n'exiger que 48 heures entre la prescription et l'ingestion létale depuis le 7 janvier 2023⁴. Indice de leur précarité, 79,5 % des personnes qui demandent le suicide assisté dans cet État sont couvertes par une assurance publique⁵.
- **Québec** : en 2023, suppression de la condition de fin de vie pour recourir à l'aide à mourir, extension aux personnes ayant souhaité y recourir mais devenues hors d'état d'exprimer leur volonté, et à celles présentant une déficience physique grave entraînant des incapacités persistantes, sans critère de fin de vie obligatoire⁶.

² Loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie.

³ Loi du 28 février 2014 modifiant la loi du 28 mai 2002.

⁴ Proposition introduite au Sénat de l'Oregon OR SB1003.

⁵ Oregon Death with Dignity Act access: 25 year analysis.

⁶ Projet de loi n°11.

Des soins palliatifs bien conduits par des personnes compétentes peuvent venir à bout de toutes les souffrances, même les plus réfractaires.